

StopWatching.Us : Mozilla contre-attaque

PRISM

Comme d'autres acteurs du numérique, **Mozilla** veut obtenir des éclaircissements sur la collecte de données personnelles pratiquée par l'Agence de sécurité nationale américaine (NSA) dans le cadre du très polémique [programme de surveillance PRISM](#).

Pour ce faire, l'organisation à l'origine du navigateur web Firefox a lancé mardi 11 juin une campagne en ligne multi-acteurs : [StopWatching.Us](#).

Mozilla cible la NSA et le Congrès U.S.

« *Stop Watching Us*, campagne parrainée par une large coalition d'organisations des sphères politique et technique, appelle les citoyens et les entités du monde entier à exiger un compte rendu complet de l'étendue de la surveillance de nos données en ligne, communications et interactions », a indiqué dans [un billet](#) **Alex Fowler**, responsable confidentialité et politiques publiques chez Mozilla.

Il s'agit plus particulièrement « d'exiger du Congrès américain qu'il révèle l'étendue des programmes d'espionnage de la NSA », au nom du respect des droits fondamentaux. En cause : l'obtention par les gouvernements, forces de l'ordre ou agences du renseignement, d'un accès aux données privées, notamment celles stockées dans le cloud, et autres logs créés par les FAI et sociétés qui « traquent » l'internaute.

La campagne « *Stop Watching Us* » a déjà reçu le soutien de plusieurs milliers de personnes et structures. Parmi les quelques 27.000 signataires à ce jour, se trouvent : l'Electronic Frontier Foundation, le Guardian Project, MoveOn.org et la World Wide Web Foundation.

PRISM : une constitutionnalité contestée

Révélé par un ancien agent du renseignement U.S., défendu par l'administration Obama au titre de la sûreté nationale et de la lutte antiterroriste, PRISM cible à la fois les communications téléphoniques et électroniques à l'intérieur, en provenance ou vers les États-Unis.

Après avoir affirmé « *le gouvernement n'a pas accès à nos serveurs* », **Google**, tout comme **Facebook** et **Microsoft**, a demandé à l'exécutif américain le feu vert pour rendre publics [des détails sur les demandes classifiées](#) de données personnelles d'utilisateurs étrangers. Cela n'est pas gagné...

En effet, la loi américaine FISA (**Foreign Intelligence Surveillance Act**), qui encadre ces pratiques, interdit aux entreprises de reconnaître l'existence de ces demandes ou de divulguer des détails sur le sujet.

Conscientes du danger, les organisations américaines des libertés civiques **ACLU** (American Civil Liberties Union) et **NYCLU** (New York Civil Liberties Union) ont déposé hier [un recours en justice](#) afin de contester la constitutionnalité du programme PRISM de la NSA.

D'après ces organisations, PRISM bafoue les droits du 1er amendement de la Constitution des États-Unis sur la liberté d'expression et d'association, ainsi que la protection de l'intimité défendue par le 4e amendement. Enfin, le programme outrepasserait les pouvoirs conférés par le Congrès américain via le **Patriot Act**.

crédit photo © Robert Kneschke – Fotolia.com

Voir aussi

[Quiz Silicon.fr – Êtes-vous un expert du navigateur web Firefox ?](#)